

31 - Musées du Centre - Dons et acquisitions d'œuvres d'art à titre gracieux

M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur : Les musées du centre poursuivent leur politique d'enrichissement de leurs collections grâce à trois dons :

- un pastel pour le Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie qui vient compléter les collections d'Arts graphiques
- 1 chronographe
- et 3 machines à décreuser les platines qui viennent compléter les collections horlogères du Musée du Temps.

I - Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie

Don d'un pastel de Simon Bussy par Philippe Clerc

Simon Bussy, *Portrait de Michel Bréal*, pastel, vers 1900.

Simon Bussy est né à Dole en 1870. Elève de l'école de dessin de Dole, il entre en 1886 à l'Ecole des Arts décoratifs de Paris puis en 1890 à l'Ecole nationale des Beaux-Arts où il suit l'enseignement d'Elie Delaunay puis de Gustave Moreau. En 1893, il se lie d'amitié avec Auguste Bréal, jeune peintre et fils du philologue Michel Bréal. C'est par l'intermédiaire des Bréal que Bussy rencontre sa future femme, Dorothy Strachey.

Ce pastel, portrait de Michel Bréal, témoigne de la familiarité de Bussy et des Bréal. Le philologue, auteur des *Etudes de la religion Zoroastrienne*, des *Mélanges de mythologie et de linguistique* ou encore de l'*Essai de Sémantique*, professeur au Collège de France et membre de l'Académie des Inscriptions, est représenté à sa table de travail, entouré de livres et en train d'écrire.

Le Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie de Besançon conserve déjà deux œuvres de Simon Bussy, notamment un pastel représentant sa fille Jeanne. L'acquisition de cette œuvre, d'ailleurs présentée au musée en 1970 lors d'une exposition consacrée à l'artiste, fournirait un complément intéressant aux collections du musée.

Cette proposition de don a reçu l'avis favorable de la Commission scientifique interrégionale Bourgogne/Franche-Comté du 15 septembre 2015.

II - Musée du Temps

- Cession à titre gratuit d'un chronographe de bord Breguet par l'Armée de l'Air

Ce chronographe de bord était utilisé par les pilotes de l'Armée de l'Air à bord de leurs appareils. La très grande technicité de cette montre de haute précision lui permettait de compléter et de compenser les autres appareils de navigation à bord des avions. Cette pièce traduit ainsi l'adaptation des fonctionnalités d'une montre à des besoins professionnels et militaires.

Datée du milieu du XX^{ème} siècle, ce chronographe est issu de la production de l'entreprise Breguet, entreprise horlogère créée à la fin du XVIII^{ème} siècle à Paris. Au sein de ses collections, le Musée du Temps possède déjà quelques pièces Breguet mais aucun chronographe de bord. De même, deux chronographes de bord sont déjà inscrits à l'inventaire du musée, mais aucun issu de la société Breguet. Ainsi, ce chronographe de bord présente l'intérêt de compléter le fonds d'appareils de navigation du Musée du Temps avec un matériel technique toujours en usage aujourd'hui.

Cette proposition de cession à titre gratuit a reçu un avis favorable de la Commission interrégionale d'acquisitions du 15 septembre 2015.

- Don de trois machines à décreuser les platines par M. Jean SDRIGOTTI

Le don de M. Jean Sdrigotti comprend trois machines à décreuser des platines. Ces trois machines proviennent de son oncle maternel Roland QUENOT et témoignent de l'activité exercée par son grand-père (Edmond QUENOT) et une partie de ses oncles maternels, spécialisés dans la fabrication d'échappements à cylindre, composants de montres, à Charquemont.

Ces machines sont caractéristiques de l'outillage utilisé par les horlogers et les fabricants de composants de montre, activité caractéristique de villages comme Charquemont, au XIX^{ème} et au début du XX^{ème} siècle, au sein de l'industrie horlogère de la région.

Le Musée du Temps possède déjà plus d'une centaine de pièces d'outillage horloger de l'important fonds Belmont, mais aucune machine à décreuser des platines.

M. Sdrigotti est par ailleurs le fondateur de la SERAMM au début des années 1970, entreprise installée à Châtillon-le-Duc, avec laquelle il a relancé la production de l'horloge comtoise. Elle a été reprise par l'entreprise Vuillemin depuis quelques années.

Cette proposition de don a reçu un avis favorable de la Commission interrégionale d'acquisitions du 15 septembre 2015.

Propositions

Le Conseil Municipal est invité à :

- se prononcer sur ces acquisitions,
- accepter ces dons,
- autoriser M. le Maire à accepter l'entrée de ces acquisitions dans les collections des musées.

«M. LE MAIRE : Tout le monde est d'accord ? On acquiert sans payer. C'est adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 6, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 54

Contre : 0

Abstention : 0

Récépissé préfectoral du 9 novembre 2015.